SNTPCT
10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision
Tél. 01 42 55 82 66
Courrier électronique : contact@sntpct.fr **Site : www.sntpct.fr**
Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 –
représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

Le SNTPCT, 1ER SYNDICAT des travailleur·euses de la production de films d'animation et effets visuels numériques (VFX) !

Les arrêtés de représentativité (le poids des organisations syndicales à la table des négociations de la convention collective pendant 4 ans), ont été publiés au JO du 3 janvier 2025 et le résultat place notre syndicat en tête :

Le SNTPCT : 30,96 %

La CFDT : 27,52 %
La CGT : 21,74 %
La CNT : 19,78 %

Les travailleur·euses qui ont porté leur vote sur notre syndicat lors des éléctions des TPE, ou bien lors des différents scrutins CSE en décidant ces 4 dernières années de faire une liste syndicale ont placé leur confiance dans l'action conduite par nos membres. Un grand merci à ce propos aux travailleur·euses rassemblés dans notre syndicat.

Ce résultat est le fruit du travail constant du syndicat depuis 1974, date à laquelle une branche animation s'est créée en son sein, qui a abouti en 2004 à la signature de la convention collective de l'animation, à la mobilisation contre l'échelon junior en 2016, mais aussi en 2019 à la fin de la pratique illégale du forfait pour les storyboarders.

Le fruit aussi de la nouvelle génération de travailleur·euses rassemblés ces dernières années dans notre syndicat pour défendre l'emploi, les salaires et les conditions de travail !

Le rassemblement patronal nous impose de nous rassembler pareillement dans le syndicat !

2026 s'ouvre dans un contexte de crise de l'emploi dans l'animation qui perdure depuis 2023, il nous oblige à imposer le rapport de force, alors rendez-vous :

Mardi 27 Janvier à 20h00

pour une **GRANDE RÉUNION PUBLIQUE des travailleur·euses et étudiant·es du film d'animation et VFX** ouverte à tou·tes (syndiqué·es au SNTPCT ou non, non-syndiqué·es, travailleur·euses, étudiant·es, chômeur·euses) !

Les travailleur·euses rassemblés au sein du SNTPCT, rappellent quelques unes de leurs revendications :

- Rattrapage des salaires sur l'inflation de 10,5% (à date d'avril 2025)
- La refonte des grilles de fonction et de salaires
- L'encadrement de l'IA Générative
- L'obtention des 11 jours fériés chômés
- La révision de la réglementation relative aux Fonds de soutien à la production du CNC afin de mettre un terme aux délocalisations, favoriser l'emploi des technicien·nes résidents français.
- La régulation des formations initiales.

Seuls le rassemblement dans le syndicat et la mobilisation comptent !

Les membres de la branche animation du SNTPCT.
Le 5 janvier 2026